

COMPTES RENDUS DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DU CENTRE-VAL DE LOIRE

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

ÉDITORIAL DE LA DÉLÉGUÉE



MURIEL SAUVEGRAIN DÉLÉGUÉE DU CNFPT CENTRE-VAL DE LOIRE VICE-PRÉSIDENTE DU CNFPT 1¹⁰ MAIRF-AD JOINTE D'ORI ÉANS

Place en 2016 à un nouveau projet d'établissement pour accompagner davantage les évolutions propres à l'action publique locale et poursuivre le travail sur la qualité de l'offre de service.

e CNFPT a adopté en 2016 son projet d'établissement pour les cinq années à venir. Ce projet 2016-2021 s'inscrit dans la continuité du précédent projet 2010-2015 et réaffirme l'ambition de répondre aux lattentes des collectivités et de leurs agent.e.s. 2016 a donc été consacrée au lancement de la nouvelle feuille de route avec sa déclinaison au niveau de la délégation.

Les reconfigurations institutionnelles et territoriales (nouvelles régions, intercommunalités, communes nouvelles) ont amené la délégation à renforcer ses réponses : mise en place d'une « offre de proximité » pour accentuer la territorialisation, portage du bouquet de service « les dynamiques intercommunales » ou encore mise en œuvre d'un partenariat avec l'ADGCF autour d'un cycle de webinaires. En termes d'organisation interne, cela a été l'occasion pour le CNFPT de revoir le périmètre de ses inter-délégations. Depuis 2016, notre délégation collabore donc dans un cadre nouveau avec les délégations de Bretagne et de Pays-de-la-Loire.

D'autres changements significatifs sont intervenus en 2016 avec le doublement de la durée des formations d'intégration des catégories A et B (passage de 5 à 10 jours obligatoires). On peut également noter la forte hausse des effectifs de police municipale dans les formations à l'armement : ils ont pratiquement triplé en passant de 58 à 166 agent.e.s. En 2016, l'activité police municipale en JF a globalement augmenté de 10,4 %.

J'en profite pour remercier ici l'ensemble des collectivités qui mettent à disposition des salles pour la formation ainsi que les services RH qui sont un levier essentiel pour développer et déployer une offre de qualité, adaptée à la mise en œuvre des politiques publiques locales dans la nouvelle organisation territoriale.

En 2016, le travail sur la qualité de l'offre de service a été dense et s'est attaché à la qualité pédagogique des prestations de formation. Cela s'est traduit par la sensibilisation de plus de 130 intervenant.e.s aux pédagogies actives et à l'acculturation numérique lors d'une journée ambassadeur.rice.s le 6 janvier puis d'une université du numérique le 2 septembre.

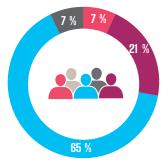
Je vous invite à découvrir ce bilan 2016 qui témoigne des efforts accomplis pour former plus, mieux et à des coûts moindres. Ils reflètent l'engagement du CNFPT à fournir aux collectivités et aux agent.e.s une offre de formation de qualité et de proximité.

NOTRE ACTION **EN QUELQUES CHIFFRES**

En 2016, la délégation du Centre-Val de Loire a réalisé 7 889 Journées Formation, un volume d'activité en baisse de - 3,6 % par rapport à 2015 qui était une année record (8 181 JF). Cette baisse s'explique par un ajustement rendu nécessaire par la réduction des recettes (cotisation passée à 0,9 %). Néanmoins, l'activité 2016 a été en augmentation par rapport à 2014 (7 561 JF).

37 666 STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016









autres



La délégation poursuit ses efforts et sa démarche de territorialisation pour favoriser le départ en formation des agent.e.s de catégorie C.

UNE FORMATION POUR TOUS



3 268 SESSIONS DE FORMATION

DONT 96 FORMATIONS D'INTÉGRATION, 23 FORMATIONS INITIALES, 2 616 FORMATIONS CONTINUES, 11 FORMATIONS CONTINUES OBLIGATOIRES 522 PRÉPA CONCOURS



JOURNÉES FORMATIONS STAGIAIRES (JFS)



DONT

10,7 %

TALIX N'ARSENTÉISME

départemental

61 % des Journées Formation Stagiaire (JFS) réalisées par la délégation sont à destination des agent.e.s travaillant dans les communes.

UNE ACTION TOURNÉE VERS Tous les types de collectivités



DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les stagiaires de la filière technique.

Administrative 30 %

Culturelle 3 %

Sociale & médicale 11 %

Animation & sportive 5 %

Sécurité 11 %

Autre

La répartition entre filières reste stable avec un effort de formation qui va prioritairement vers la filière technique.
On peut relever toutefois un léger tassement de cette filière qui bénéficie aux autres filières.

FORTE REPRÉSENTATION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

28 %



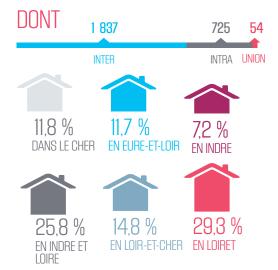


réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)

2616 JOURS DE FORMATION CONTINUE

Conseil régional



La délégation développe la territorialisation de ses actions et les organise au plus près des agent.e.s territoriaux.ales. Ainsi, avec ses 6 centres de formation, ce sont 345 lieux dans la région qui ont accueilli les formations du CNFPT en 2016, grâce à des partenariats avec des collectivités ou d'autres administrations (notamment les universités).

LA TERRITORIALISATION ET LIEUX DE RÉALISATION

journées organisées sur des thèmes très variés comme par exemple le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP, l'entretien durable des cimetières, la loi de finances, l'impact de la loi NOTRe sur la compétence tourisme, l'évolution de la réglementation du droit des sols après la loi ALUR ou la loi déontologie.

LES « RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ »

LA DÉLÉGATION INNOVE **POUR LES COLLECTIVITÉS**

LANCEMENT DES WEBINAIRES DE L'INTERCO EN PARTENARIAT AVEC L'ADGCF

Dans le contexte de recompositions territoriales et de contraintes financières, le CNFPT du Centre-Val de Loire et l'ADGCF (Association des directeurs généraux des communautés de France) ont souhaité proposer une offre de service originale et adaptée. Un cycle de webinaires consacré à l'évolution des territoires et aux dynamiques intercommunales a ainsi été organisé en 2016.

À destination des cadres dirigeant.e.s des structures intercommunales et des communes, cette offre innovante s'est inscrite en complément de l'offre existante qui repose en grande partie sur des événementiels, des formations destinées aux niveaux stratégique et opérationnel présentées sous forme d'itinéraires. Le CNFPT et l'ADGCF ont ainsi eu la volonté de proposer en 2016 un cycle de webinaires thématiques (ou conférences en ligne) consacré à l'évolution des territoires et aux dynamiques intercommunales.

LA CONSTRUCTION DES CONTENUS ET DES MODALITÉS D'INTERVENTION

La démarche proposée a visé à ce que les contenus et les modalités d'intervention soient co-construits avec les principaux.ales acteur.rice.s et avec l'appui méthodologique du CNFPT et de l'ADGCF. Le CNFPT a considéré que le public à qui était destinée cette nouvelle offre de service était le mieux qualifié pour identifier ses besoins. Les participant.e.s sont en effet les mieux à même de repérer, faire circuler, partager les expériences et expertises détenues. L'ADGCF a assuré le recueil des besoins des participant.e.s et a contribué au repérage des expériences valorisables et partageables ainsi que des intervenant.e.s éventuel.le.s issu.e.s de ses rangs voire au-delà dans le cas où le recours à des intervenant.e.s expert.e.s était requis. De son côté, le CNFPT a assuré le rôle d'organisateur des webinaires en prenant en charge la mise en place des aspects techniques à chaque

stade de leur réalisation ainsi que la gestion des animateur.rice.s (synopsis et déroulé des séquences) et des participant.e.s.

PROGRAMME

. 6 septembre : le bouquet de services Interco du CNFPT

. **11 octobre** : le transfert de zones d'activités

. 8 novembre : la GEMAPI . 13 décembre : le pacte financier

LE FORMAT WEBINAIRE

Le « webinaire » (contraction des mots web et séminaire) ou conférence en ligne est d'une grande facilité d'usage. En se connectant simplement depuis son PC, sa tablette ou son smartphone, il permet d'avoir des rendez-vous réguliers, interactifs et participatifs. D'une durée courte (entre 45 mn et 1 h), il peut se décliner en un temps d'échange d'expérience, de mise en réseau des savoir-faire, d'information, d'enrichissement de la connaissance et de la réflexion. L'outil utilisé permet d'enregistrer chaque webinaire afin de permettre aux personnes n'ayant pu y participer de le visionner en podcast.



NOS ACTIONS à vos côtés

ACCOMPAGNER LE RENOUVEAU MANAGÉRIAL

Confronté.e.s à une conjonction inédite de mutations profondes, les manageur.euse.s questionnent et réinventent leurs pratiques : une quête d'un nouveau modèle managérial qu'il faut accompagner tant sur le plan de la méthode que de l'acquisition de compétences. Pour répondre à ces problématiques et accompagner les collectivités dans les mutations territoriales qui s'accélèrent, le CNFPT a élaboré en 2016 une offre de services complète et innovante sur le management.

C'est dans ce cadre que la délégation a accompagné la ville de Tours et la communauté urbaine de Tours (NDLR: devenue métropole depuis mars 2017). Frédéric BAUDIN-CULLIÈRE, DGS de la ville et de Tours Métropole Val de Loire a fait appel à la délégation pour un appui dans la mise en œuvre d'un séminaire managérial, la rédaction d'une charte managériale et la construction d'un dispositif d'accompagnement sur la conduite de projets; accompagnement qui associe les équipes de direction des communes du territoire métropolitain.

ÉLABORATION D'UNE CHARTE MANAGÉRIALE

Le dispositif pour la co-construction de la charte managériale s'est étalé sur plusieurs mois et s'est décomposé en différentes phases qui toutes ont fait l'objet d'une validation par le DGS.

L'accompagnement a été pensé dans une logique participative, de co-conception avec un livrable en sortie, à savoir la charte des pratiques managériales. Le travail du groupe projet constitué du DGS et des DGA de la ville et de l'EPCI, animé par le CNFPT et la consultante positionnée sur l'accompagnement, a porté sur les valeurs et sur les comportements associés. Il a abouti à la rédaction de la charte managériale qui apporte des repères et une culture managériale commune aux cadres de la ville et de l'EPCI pour une collaboration et une transversalité accrues. En effet, un des points positifs de ce dispositif est qu'il a permis de renforcer la préparation de la mutualisation entre la ville et l'agglo.

INTERVIEW

Frédéric BAUDIN-CULLIÈRE, DGS de la ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire.



Quels sont les facteurs de réussite de cette transition managériale ?

Frédéric Baudin-Cullière: Il faut former les agent.e.s à cette nouvelle culture d'encadrement. À Tours, nous avons commencé ce travail à la faveur du plan de formation pluriannuel que nous avons construit en groupe de travail participatif, service par service, où chacun.e a pu s'exprimer librement. Nous avons été accompagné.e.s par le CNFPT car co-construire des solutions et des dispositifs à travers des échanges ne s'improvise pas. Sur ce mode participatif, nous avons également mis en place un séminaire managérial – un moment pour prendre du recul sur ses propres pratiques –, lancé la préparation de deux cycles de formation (conduite du changement et conduite de projet) ainsi que la rédaction d'un référentiel management.

Quelles réticences faut-il lever pour réussir cette transition managériale ?

F.B.C.: Dans un contexte où il faut aller vite, prendre le temps de discuter de valeurs et de principes unanimement admis, tels que le respect ou la loyauté, peut apparaître à certain.e.s comme une perte de temps. Or, ces échanges sont particulièrement enrichissants car ils révèlent des désaccords dans l'interprétation de ces valeurs.

En d'autres termes : le respect, la loyauté... d'accord, mais jusqu'où ? Des désaccords inévitables sont susceptibles de se transformer en conflits et/ou en inefficacités dans l'action. Les mettre à jour permet de trouver les moyens de prévenir certaines difficultés.

Et dans la mise en œuvre de ces démarches participatives, quels écueils doit-on éviter?

F.B.C.: Libérer la parole ne garantit pas qu'une décision sera prise à l'issue des échanges. Il faut donc un appui méthodologique comme celui du CNFPT. L'une des clés consiste à inscrire ces échanges dans un calendrier précis imposant la prise de décision à un horizon donné.

Et accepter qu'il faille parfois laisser un peu plus de temps pour que la décision collective puisse

émerger... L'objectif reste la qualité et l'efficacité du

service aux habitant.e.s.

NOS ACTIONS à vos côtés



INTERVIEW

Thomas COLMANT, responsable de l'antenne territoriale d'Indre-et-Loire

Comment s'est enclenché l'accompagnement?

Thomas COLMANT: Arrivé en décembre 2014, le nouveau DGS a souhaité renforcer la culture managériale et mobiliser les cadres sur la gestion de compétence de leurs collaborateur.rice.s. Il a alors souhaité entamer une démarche permettant de concevoir un plan de formation pluriannuel prenant en compte les orientations stratégiques de la collectivité, les projets de mandat structurants, les évolutions métiers et les enjeux d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

Le premier livrable attendu était donc un guide méthodologique d'élaboration du plan de formation en positionnant les directeur.rice.s en tant que chef. fe de projet de leur propre plan de formation de leur direction.

Quel lien entre le plan de formation et l'accompagnement managérial?

T. C.: Les choix pédagogiques ont axé la démarche sur une pédagogie inductive, favorisant les échanges de pratiques entre cadres, la coconstruction du guide méthodologique d'élaboration du plan de formation en s'appuyant sur les bonnes pratiques. Les cadres ont donc été amené.e.s à travailler en plénière et en sousgroupes.

La démarche réalisée a permis, au-delà du livrable, d'entamer un travail transversal avec les cadres de la collectivité, les faire travailler ensemble dans des espaces différents des réunions traditionnelles et surtout de les faire s'exprimer, construire ensemble un processus et le mettre en œuvre. Cela a facilité la suite de l'accompagnement sur la culture d'encadrement qui a reposé essentiellement sur un travail de co-conception, une logique de co-élaboration. Cette démarche favorise l'émergence d'un processus d'intelligence collective.

Quels ont été le rôle et la place du CNFPT?

T. C.: Le CNFPT se positionne en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Outre l'analyse du besoin et la mobilisation d'un.e consultant.e compétent.e, nous avons suivi l'ensemble du processus: lors des points d'étape avec le DGS mais également lors des travaux en plénière et en sous-groupes, soit en co-animation avec la consultante missionnée, soit pour intervenir sur différents points, notamment sur la manière de travailler pour les intras, les unions.



LA DÉLÉGATION S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL

AMÉLIORER LE NIVEAU DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU PAR LE CNFPT.

Une préoccupation commune à tous les métiers de l'établissement.

L'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accès à l'offre de service sont des attentes exprimées par les agent.e.s et les collectivités territoriales.

L'accueil, réalisé de manière téléphonique, physique ou numérique avant, pendant et après les formations, joue un rôle déterminant dans la qualité du service rendu. Et avec la dématérialisation les relations du CNFPT avec ses publics évoluent. Ces constats ont incité le CNFPT à s'interroger sur ses pratiques d'accueil et à réfléchir à la façon d'en améliorer la qualité. Ainsi est née la charte d'accueil qui constitue une ressource de référence pour améliorer l'accueil de nos publics, dans une demarche continue. Elle a été diffusée courant 2016 dans les services de la délégation.

LA DÉLÉGATION, SITE PILOTE POUR EXPÉRIMENTER UN SYSTÈME DE NUMÉRO D'APPEL UNIQUE

C'est dans ce cadre d'amélioration continue de la qualité d'accueil que la délégation est site pilote au sein du CNFPT pour organiser un système de numéro d'appel unique. Ce projet a été lancé en fin d'année 2016 et devrait aboutir fin 2017, début 2018.

DES ENQUÊTES ET ÉVALUATIONS POUR AMÉLIORER LES PRESTATIONS

Un nouvel outil d'évaluation en ligne des formations a été testé sur certains stages en 2016. Le questionnaire est adressé par mail aux participant.e.s dès la fin du stage et permet d'être à l'écoute pour progresser. La mesure périodique de la satisfaction des publics sur l'accueil sera le prochain volet à déployer.

DES ACTIONS CONCRÈTES DANS LES LOCAUX ET LES BÂTIMENTS

La délégation a mis en place dans chacun de ses sites un certain nombre d'actions dont l'harmonisation des horaires d'ouverture au public, le déploiement en début d'année d'une identité sonore pour la téléphonie (musique et message d'attente) et pour les supports audiovisuels. La construction d'un nouveau siège (projet Coligny) participe également de la démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil. Avec ce nouveau bâtiment dont le chantier a démarré en avril, la délégation se dote d'un équipement de formation moderne et éco-responsable pour garantir des conditions d'ambiance et de qualité d'usage pour ses futur.e.s usager.ère.s.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉPLACEMENT DURABLE : DES FICHES D'ACCÈS PDE

Dans le cadre d'une politique volontariste en matière de développement durable, le CNFPT a pour objectif de réaliser son PDE. Le Plan de Déplacements d'Etablissement (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en

NOS ACTIONS à vos côtés

favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (définition Ademe). La délégation a ainsi démarré l'élaboration d'un PDE pour ses antennes d'Orléans et de Blois.

Ces plans d'accès complètent le service de covoiturage mis en place par l'établissement (plateforme Mobistage). Mobistage est un service en ligne destiné à faciliter les déplacements vers les lieux de formation du CNFPT. Il propose des solutions de covoiturage et de transport en commun. Pour y accéder, il faut être inscrit.e à une formation du CNFPT (stagiaire et intervenant.e) et avoir renseigné son email.

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP FACILITÉ PAR UN PARTENARIAT AVEC LES SAMETH DE LA RÉGION

La délégation a été la première structure du CNFPT et ce dès fin 2012 à se mobiliser avec les 6 SAMETH de la région pour mettre en place un partenariat. Concrètement les SAMETH sont saisis pour définir l'aménagement ponctuel spécifique à mettre en œuvre, à partir d'un diagnostic de besoin (ex: fauteuil ergonomique, assistance d'une tierce personne pour le langage des signes, accompagnement par un chien guide pour aveugles et malvoyants, logiciel spécifique pour agrandir la taille des caractères (téléagrandisseur)...).

Cette mobilisation est rendue possible par l'application des conventions nationales conclues entre le CNFPT et le FIPHFP¹, le FIPHFP et l'AGEFIPH², permettant au SAMETH de mobiliser les fonds du FIPHFP pour réaliser les diagnostics nécessaires aux adaptations.

En 2016, la délégation a eu recours aux prestations d'aide dans 14 situations concernant différents dispositifs de formation (préparation concours, stage inter, dispositif Tremplin et compétence de base) représentant 55 jours de formation. Parallèlement, la délégation a poursuivi la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» et amélioré l'accessibilité de ses sites propriétaires.

(Service d'aide au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés).

1/ Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.
2/ Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.



FOCUS SUR UNE ACTION

DÉVELOPPER LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE DE NOS PRESTATIONS

LA PROFESSIONNALISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES INTERVENANT.E.S

La professionnalisation des formateur.rice.s est un axe prioritaire du projet du CNFPT.

Pour garantir la qualité des formations délivrées sur l'ensemble du territoire national, le CNFPT s'est doté depuis 2012 d'un schéma directeur des intervenant.e.s. Il structure la relation de travail avec eux.elles et s'appuie sur un volet de professionnalisation pour les accompagner dans leurs missions et les aider à acquérir de nouvelles compétences, à renforcer, diversifier, améliorer les gestes pédagogiques. À ce titre, 2016 a marqué le début d'une nouvelle dynamique entre la délégation et ses formateur.rice.s.

Pourquoi diversifier les méthodes et pratiques pédagogiques ?

La société est largement numérisée. Toutes les activités humaines voient l'arrivée de dispositifs électroniques, d'écrans, de logiciels et de nouveaux usages se développent en conséquence. De plus, ces usages appellent à moins de passivité dans l'acte d'apprendre. Le numérique agrandit le pouvoir d'action des apprenant.e.s, transforme les façons de penser, stimule le cerveau et autorise plus de créativité. Il est indispensable que les modalités pédagogiques tiennent compte de ces phénomènes. L'enjeu pour le CNFPT est donc de répondre aux tendances de fond du monde de la formation et d'intégrer ces nouvelles dimensions.

« Nous devons prendre en considération les nouvelles façons d'apprendre. Les approches transmissives descendantes connaissent leurs limites : la.le formateur.rice est mis.e en concurrence avec d'autres sources d'information et de connaissances » explique Denis CRISTOL, directeur de l'Ingénierie et des dispositifs de formation au CNFPT.

C'est pourquoi le CNFPT oriente le modèle pédagogique du présentiel vers des modalités enrichies. Il introduit de nouvelles modalités notamment par les apports du numérique, pour renforcer l'autonomie des apprenant.e.s et mieux prendre en compte la diversité des modes d'apprentissage adaptés à chacun.e.

Parallèlement, la mise en place de ces nouvelles modalités d'apprentissage nécessite pour les formateur.rice.s de revoir leurs approches, de repenser l'ordonnancement des informations à délivrer, de dématérialiser leurs supports... Un vaste chantier de formation des intervenant.e.s est donc ouvert, destiné à organiser leur montée en compétences.

Comment est accompagné le réseau des intervenant.e.s en Centre-Val de Loire ?

La délégation a proposé une offre d'accompagnement très largement étoffée en 2016.

Dès le 6 janvier 2016, les intervenant.e.s ont été invité.e.s à la journée « Ambassadeurs du CNFPT » pour une sensibilisation aux pédagogies actives et une acculturation numérique. Une autre université du numérique s'est tenue le 2 septembre. Au total, ce sont près de 130 formateur.rice.s qui ont bénéficié de cette première étape, qui leur a permis de construire un sentiment d'appartenance à l'établissement, d'appréhender les valeurs du service public de la formation et de partager l'enjeu de diversification des pratiques et des nouveaux usages pédagogiques. Le personnel de la délégation a également été associé à ces rencontres.

Le dispositif a été complété par d'autres propositions sous forme d'actions de professionnalisation et de points de repères pédagogiques. La délégation a, par ailleurs, conçu un cycle de webinaires pour donner à comprendre la révolution numérique et ses impacts dans l'acte d'apprentissage. Ces mini-conférences en ligne ont démarré en 2017.

Une nouvelle étape du recrutement de nos intervenant.e.s

Un effort a également été fait en matière de recrutement avec la mise en place d'une Commission locale des intervenant.e.s, adossée à la Commission locale des achats. Une première expérience a été réalisée en septembre 2016 dans le cadre de la recherche de nouveaux.elles intervenant.e.s en méthodologie des épreuves de préparation aux concours et examens. Cette expérimentation sera progressivement généralisée en 2017.

Une mission d'observation des pratiques pédagogiques des intervenant.e.s a été initiée en 2016 dans le cadre d'un partenariat avec l'université François Rabelais de Tours. Elle est assurée par des étudiants en Master 2- SIFA (stratégie et ingénierie en formation d'adultes).

POUR MIEUX **VOUS ACCOMPAGNER**



LA DIRECTION

Philippe OURSIN

Directeur

Tél.: 02 38 78 99 02

Yves ELLIEN

Directeur adjoint à la formation

Tél.: 02 38 78 99 57

Laurence PLESSY Directrice adjointe aux ressources

Tél.: 02 38 78 99 54





CONTACTEZ VOS CENTRES DE FORMATION

CENTRE DE FORMATION DIJ CHER

Chemin de Grand Mazières 18020 Bourges cedex Tél.: 02 48 20 34 81 berry@cnfpt.fr

CENTRE DE FORMATION D'EURE-ET-LOIR

Maison des communes ZAC du Val Luisant 9, rue Jean Perrin 28600 Luisant Tél.: 02 37 34 92 12 eureetloir@cnfpt.fr

CENTRE DE FORMATION D'INDRE-ET-LOIRE

28, avenue Jean Portalis BP 0641 37206 Tours cedex 3 Tél.: 02 47 25 45 45 indreetloire@cnfpt.fr

CENTRE DE FORMATION DU LOIR-ET-CHER

3, rue du Docteur Ducoux CS 93328 41033 Blois cedex Tél.: 02 54 74 68 47 loiretcher@cnfpt.fr

CENTRE DE FORMATION DU LOIRET

6, rue de l'Abreuvoir BP 33 45015 Orléans cedex 1 Tél.: 02 38 78 94 94 loiret@cnfpt.fr

CENTRE DE FORMATION DE L'INDRE

3, place de la Gare BP 564 36019 Châteauroux cedex Tél.: 02 54 22 13 05 indre@cnfpt.fr



ANTENNE TERRITORIALE DU BERRY

Patrick GAUDRY Responsable de l'antenne

Annie BEURRIER

Conseillère formation Régis FAUVET

Conseiller formation

Chemin de Grand Mazières 18020 Bourges cedex Tél.: 02 48 20 34 81 berry@cnfpt.fr



ANTENNE TERRITORIALE D'EURE-ET-LOIR

Stéphanie BOILLETOT Responsable de l'antenne

Grégory BEZANÇON

Conseiller formation

Maison des communes ZAC du Val Luisant 9, rue Jean Perrin 28600 Luisant Tél.: 02 37 34 92 12 eureetloir@cnfpt.fr



ANTENNE TERRITORIALE D'INDRE-ET-LOIRE

Thomas COLMANT

Responsable de l'antenne

Sylvie DUCHET

Conseillère formation

Laurence VENIANT

Conseillère formation

28, avenue Jean Portalis - BP 0641 37206 Tours cedex 3 Tél.: 02 47 25 45 45 indreetloire@cnfpt.fr



<u>Antenne territoriale du loir-et-cher</u>

Stéphane HAYE

Responsable de l'antenne

Évelyne ARLICOT

Conseillère formation

3, rue du Docteur Ducoux -CS 93328 41033 Blois cedex Tél.: 02 54 74 68 47 loiretcher@cnfpt.fr



ANTENNE TERRITORIALE DU LOIRET

Dominique MONTIGNY Responsable de l'antenne

Catherine CAILLARD

Conseillère formation

Nathalie MOUZET

Conseillère formation

6, rue de l'Abreuvoir BP 33 45015 Orléans cedex 1 Tél.: 02 38 78 94 94 loiret@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENTS

Journées «ambassadeurs» et université du numérique pour développer la qualité pédagogique :



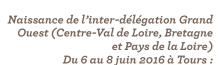
Près de 90
intervenant.e.s ont
été accueilli.e.s le 6
janvier à la
délégation Orléans
et près de 50, le
6 septembre à Blois.

Avril 2016 : démarrage du chantier de Coligny, nouveau siège de la délégation.

La délégation construit un nouveau siège au nord d'Orléans, à proximité des deux gares qui desservent la ville (gare d'Orléans centre et gare de Fleury-les-Aubrais). Ce projet s'inscrit dans une démarche éco responsable pour offrir de meilleures conditions de travail et de qualité d'usage.

public local et les missions de proximité 20 mai 2016 : visite de la ministre de la Fonction publique. Annick GIRARDIN, la Fonction publique, était

ministre de la Fonction publique, était présente à l'antenne de Tours le vendredi 20 mai. Dans le cadre de son déplacement en région, elle souhaitait rencontrer des agent.e.s exerçant des missions de proximité. Une formation mise en place par la délégation a été l'occasion pour la ministre d'échanger sur les problématiques du métier d'ATSEM.



La délégation a accueilli le séminaire interne qui a posé la première pierre de l'inter-délégation, Bretagne, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, et qui a permis d'élaborer la feuille de route pour la mise en œuvre du projet du CNFPT.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DU CENTRE-VAL DE LOIRE
6. RUE DE L'ABREUVOIR - BP 33 - 45015 ORLÉANS CEDEX 1
T : 02 38 78 94 94
WWW.CNFPT.FR